

Le vingt sept jour de juinen apres la publication des bans
du futur mariage entre Jean Millet Meunier fils Majors de deffunt
Selon Millet Vivant Laboureur, et de deffunte sa femme au age
d'une part, et Marguerite Clement fille Majors de deffunt Jean
Clement Vivant Marchal, et de deffunte sa femme d'autre
de cette Paroisse d'autre part faite en cette Eglise a Notre Messy paroisse
le douze le dix neuf, et le vingt six deux Mois, et apres les fiancailles
celebrées le vingt cinq du present Mois, j'ay accompagné par deux fois
vrai archi pretre Danguillon, ai reçu en cette Eglise le Mutuel consentement
de mariage des susdites parties, et leur ai donné la benediction Nuptiale
avec les ceremonies prescrites par la dite Eglise, mesmes et consentant Jathorne
Fouche Mer de l'Eglise, et encore en presence de Francois Louis son frere

de Jacques rabelon cousin germain del'gros de quatre
 jean et françois joffard ses cousins, de Henry venant cousin de
 pierre venant cousin, de françois fortune frere del'gros, de jean fouché
 son neveu de Marie fouché sa tante, de Catherine fortune sa sœur
 de Marie Clement sa sœur de Marie fouché sa tante, de Marie haigne
 aussi tante, de jean Lavacheque et de plusieurs autres tant parents
 qu'amis qui ont voulu se voir signer par eux. Joffard
 Renaud Dubejura